

**Interventions du Groupe d'Ouverture,
Vénissieux, TERRE d'AUDACE, TERRE d'AVENIR**

**Approbation du compte rendu intégral de la séance publique du 14 mars
2011 – Favorable**

Rapport 1. Agenda 21 - Favorable (a priori)

Si nous n'avons rien contre la présentation d'une vidéo pour illustrer un rapport, nous tenons cependant à signaler que notre groupe trouve regrettable que le plan d'action ne soit pas détaillé dans le rapport soumis au vote du conseil. Tous les conseillers n'ont pas matériellement le temps de consulter aux heures ouvrables les éléments dans les services de la mairie. Il est même possible de s'interroger sur la validité du vote d'un rapport dans de telles conditions.

**Rapport 2. ZAC Armstrong - Approbation du dossier de réalisation de la
ZAC - Approbation du projet de programme des équipements publics -
Abstention**

Ce rapport fait apparaître des points positifs, notamment son programme d'équipements publics qui ne peut être que le bien venu sur le plateau. Cependant, comme le rapport le précise, cette opération s'inscrit dans une logique de densification urbaine. Densification qui ne semble pas raisonnable quand on sait les conséquences humaines et sociales de l'empilement des habitants de notre ville. A ce titre cette recherche de la densité, dite "à enjeux environnementaux" nous semble bien peu cohérente avec la notion de développement humain durable développée dans le précédent rapport.

**Rapport 5. Opération d'aménagement de la résidence Max Barel de la
SACOVIV -Approbation du projet - Participation à verser à la SACOVIV
- Abstention**

Comme cela n'est pas dit dans le rapport, le projet proposé en réunion publique du 17 décembre 2009 avait été refusé par les habitants car non conforme à leurs attentes. Depuis, des amendements ont semble-t-il été apportés au projet initiale, mais la population n'a plus été concertée. Notre groupe ayant pris contact avec eux la semaine dernière, il ressort que les habitants venaient de découvrir le projet suite au questionnement d'un autre élu. Ce projet ne leur semble toujours pas correspondre à leurs besoins. En tout cas l'absence de concertation avec les habitants sur ce dernier projet est flagrante. Les habitants se plaignent par ailleurs que leurs demandes simples et de bases ne soient pas prises en compte, tel que l'installation de bancs pour empêché les rodéos ou encore des demandes tel que la fermeture des poubelles qui génèrent non seulement des nuisances malodorantes, mais favorise également la multiplication des rats (au point que les personnes du rez-de-chaussée ne puissent plus ouvrir leurs fenêtres...).

S'il est évident qu'un projet d'aménagement est nécessaire pour ce quartier, il est tout aussi évident qu'il doit se faire en concertation réelle avec les habitants. Dans ces conditions notre groupe demande à ce que le vote de ce rapport soit reporté à un prochain conseil municipal afin de permettre la mise en place d'une concertation avec les habitants qui sont, faut-il le rappeler, les premiers intéressés par ces aménagements. Cela relève du simple bon sens et serait une marque de respect vis-à-vis des habitants de ce quartier.

Dans le cas où cette demande de report ne serait acceptée, notre vote ne pourra être que l'abstention.